

Acoustique sous-chape

Tramichape
Tramiplinthe

**Solutions acoustiques
pour chapes flottantes**





Sommaire

Tramico

La société 4

Réglementation acoustique 6

Norme NFP 61-203 7

Sous-couche isolante

Tramichape 19 dB 8

Produit périphérique

Tramiplinthe® 10

Mise en œuvre

Sous chape traditionnelle 12

Sous chape fluide 13

Joint sous-plinthe 13

La société

■ Producteur mondial de polymères cellulaires et industriels, de feuilles thermoplastiques et de non-tissés

Depuis presque 60 ans, le groupe Vita fabrique dans le monde entier une vaste gamme de produits pour de multiples applications industrielles, comprenant l'automobile, le bâtiment, l'ameublement, l'emballage entre autres.

Le groupe est leader sur un vaste éventail de marchés : mousses cellulaires pour l'Europe de l'Ouest et dans les pays de l'Est, feuilles thermoplastiques en Europe, non tissés en Europe et aux USA.

Avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliards d'Euro, 5000 employés dans 20 pays et 80 sites industriels, Vita est fier de travailler avec ses clients pour leur fournir des produits innovants et de qualité. Notre but est simple : faire partie des meilleurs sur tous les marchés sur lesquels nous opérons.

Pour y parvenir nous nous engageons à fournir nos clients avec les produits qu'ils veulent, quand ils le veulent, au niveau d'exigence requis.

■ Acoustique - Etanchéité

Par sa présence au sein du groupe Vita, **Tramico** a développé une activité bâtiment et se positionne en expert sur deux secteurs : l'étanchéité et l'acoustique.

Dans le secteur de l'étanchéité à l'eau et à l'air, **Tramico** propose une gamme de mousses imprégnées (Compriband et Acrylband) pour assurer l'étanchéité entre deux éléments dans de multiples applications (maçonnerie, menuiserie, joints de façades, préfabrication lourde et légère).

Pour répondre à d'autres problématiques techniques liées à l'étanchéité d'un bâtiment, **Tramico** dispose d'une gamme de produits complémentaires, notamment des mousses de fonds de joints (Adhecell et Tramicord) ainsi que d'autres mousses techniques spécifiques (Tramiband et Tramifeu...).

Dans le secteur de l'isolation phonique, **Tramico** apporte une réponse aux exigences actuelles de réductions de nuisances sonores en proposant une gamme complète de sous-couches acoustiques minces.

Nous fabriquons notamment la gamme Tramisol, destinée aux parquets et revêtements de sols stratifiés et le Tramichape pour les chapes acoustiques. Les produits sont reconnus pour leurs qualités intrinsèques et largement utilisés par les professionnels du Bâtiment.

■ Solution acoustique pour chapes

Les bruits de chocs, la voisine qui marche avec des chaussures à talons, les enfants qui jouent, le voisin qui déplace ses meubles..., constituent une gêne sonore continue qui devient vite insupportable.

Pour y remédier, la norme NFP 61-203 exige une isolation acoustique des sols par la pose d'un isolant mince sous chape flottante, de type Tramichape®. Il améliore le confort de l'habitat et atténue les bruits de chocs dans les pièces du dessous et adjacentes.

En complément, le Tramiplinthe® assure une désolidarisation de la chape, supprimant ainsi les transmissions dans les pièces latérales.

Afin d'éviter un pont phonique entre la plinthe et le carrelage, **Tramico** a développé par ailleurs, une bande de désolidarisation adhésive sous-plinthe, l'Adhéco Ondilène.

■ Réglementation acoustique

Depuis 2000, dans le cadre d'un projet d'harmonisation des réglementations sonores au niveau européen, la nouvelle réglementation acoustique (NRA 2000), a fixé une valeur d'isolation acoustique des planchers. Le niveau de pression sonore maximum autorisé est de 58 dB.

Tramico a développé le **Tramichape®** Fibre + film 19dB, il répond aux exigences de la norme NRA 2000 :

- **DTU 51.2** : « Revêtements de sols scellés ».
- **DTU 26.2** : « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques ».
- **NFP 61-203** : « Mise en oeuvre des sous-couches isolantes sous chapes ou dalles flottantes et sous carrelages ».
- **CSTBat** : « Certification des sous-couches acoustiques minces ».
- **CERQUAL**, groupe QUALITEL.

Le **Tramichape®** Fibre + film 19dB est classé :

- **SC1 a₂ A Ch** : pose scellée directe, écrasement compris entre 0,5 et 1,0 mm dans des charges d'exploitation inférieures à 500 kg/m² (applications tertiaires), compatible sol chauffant.
- **SC1 b₁ A** : pose scellée directe, écrasement inférieur à 0,5 mm dans des charges d'exploitation inférieures à 200 kg/m² (applications pour l'habitat).

■ Certification CSTBat n°04a-01

Le certificat CSTBat est délivré par le CSTB ; celui-ci atteste de la conformité à la norme NFP 61-203.

Le CSTB audite régulièrement les unités de production et vérifie la conformité de la fabrication.

La certification CSTBat assure aux utilisateurs :

- une qualité constante du **Tramichape®** et de ses performances.
- L'assurance d'un produit adapté à son usage.
- La traçabilité du **Tramichape®** sur les chantiers.

Le **Tramichape®** est présent sur la liste des procédés d'isolation phonique pour chapes flottantes et répond aux exigences du CERQUAL (groupe QUALITEL).

■ Qualitel

La certification Qualitel garantie au maître d'ouvrage et aux utilisateurs du logement une exigence de confort acoustique supérieure à la réglementation en cours.



■ Planchers thermo-acoustiques

La RT 2005 favorise les solutions de type « chape flottante thermique » entre locaux d'activités ou parking et logements d'habitation. La pose d'un isolant mince sous-chape permet d'atteindre les niveaux d'isolation exigés par la réglementation acoustique vis-à-vis des bruits aériens.

Le très faible écrasement du Tramichape Fibre + film 19 dB, inférieur à 0,5 mm (charges d'exploitation inférieures à 200 Kg/m²) permet de l'associer avec de nombreux isolants thermique.

■ Norme NFP 61-203

Mise en œuvre des sous-couches isolantes sous chapes ou dalles flottantes et sous carrelages.

Symboles

ΔL_w	réduction du niveau de bruit de choc pondéré exprimé en dB - plus le ΔL_w est élevé, meilleure est la performance acoustique.
R_w	indice d'affaiblissement acoustique pondéré, exprimé en dB - plus le R_w est élevé, meilleure est la performance acoustique.
$\Delta L_{nt,w}$	niveau de pression pondéré du bruit de choc standardisé, exprimé en dB, exigence suivant la R.A. 2000 = 58 dB, exigence Qualitel = 55 dB.

Les sous-couches sont caractérisées par la norme NFP 61-203 :

• Classe

SC1 : pose directe de carrelage scellé avec mortier de pose non armé de 6 cm d'épaisseur nominale ou un mortier armé de 5 cm d'épaisseur. La variation d'épaisseur entre 50 Kpa et 2 Kpa doit être inférieure à 1,5 mm.

SC2 : pose sous chape armée de 6 cm.

• Charge d'exploitation admissible

a = 500 kg/m² pour le tertiaire, bureaux, salles de classe, hall de réception.

b = 200 kg/m² pour l'habitat.

• Indice, un chiffre de 1 à 4 caractérisant la réduction totale d'épaisseur à 10 ans :

1 : < 0,5 mm,


2 : 0,5 à 1 mm,

3 : 1 à 1,5 mm,

4 : 1,5 à 2 mm.

• **A** indique qu'il s'agit d'une sous-couche acoustique de traitement aux bruits d'impact.

• **Ch** pour les sous-couches compatible avec des sols chauffants.



Isolation
acoustique

19 dB

Tramichape 19 dB

Exigez l'excellence en isolant acoustique

- Conforme aux normes en vigueur
- Facilite la mise en œuvre
- Compatible avec tous types de chapes
- Performances durables
- Evite les fissurations du carrelage

Applications

Tramichape® Fibre + Film 19 dB assure la désolidarisation des différents types de chapes, armées ou non. Utilisé en tertiaire, dans les immeubles collectifs et maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, Tramichape Fibre + Film améliore les performances acoustiques conformément à la réglementation acoustique, aux normes en vigueur et aux exigences QUALITEL.

Avantages

- **Fabriqué** à partir de fibre de polyester, le Tramichape® ne provoque pas de démangeaisons, ni ne dégage de composés organiques volatils.
- **Classé** b1 (NFP 61-203), donc très faiblement compressible, permet la pose sous tous types d'isolant thermique.
- **Faible poids**, 23 kg pour un rouleau de 75 m², facilite la mise en œuvre.
- **Rouleau de largeur 1 500 mm**, il permet une pose rapide de l'isolant acoustique sous-chape et moins de jonctions entre les lés, donc moins de risque de passage de laitance de ciment.
- **Etanche** aux laitances grâce à son film débordant de 10 cm.
- **Excellente résistance** au déchirement.
- **Recommandé** par de nombreux fabricants de chapes traditionnelles et fluides.

Performances acoustiques

- Certifié CSTBat n° 04a-01
 - ΔLw 19 dB sous chape flottante - PV FCBA (chape traditionnelle).
 - ΔLw 19 dB sous chape flottante - PV FCBA (chape fluide anhydrite).
 - ΔLw 19 dB sous parquet contrecollé - PV CEBTP.
- Essais aux bruits de chocs in situ – Rapport d’essais VERITAS
 - Indice d’affaiblissement acoustique Rw – PV CSTB.
 - Essais de fluage – Rapport d’essais CSTB.

Caractéristiques

Composition	Fibre de polyester thermoliée + film débordant polyester
Masse surfacique fibre + film (ISO 9073-1)	310 g/m ² (± 10 %)
Largeur utile du rouleau	1500 mm (-10 / +45 mm)
Epaisseur nominale (ISO 9073-2)	3,0 mm (± 0,2 mm)
Résistance thermique (BS 4745)	0,103 m ² °K/W
Classement (NFP 61-203)	SC1 a2 A Ch SC1 b1 A Ch

Présentation

Désignation	Code article	Ep.(mm) x l (mm)	Surf. (m ²)
TRAMICHAPE FIB+F	2918800000	3,0 x 1 500	75
TRAMICHAPE FIB+F/ADH*	2927630000	3,0 x 1 500	75

* Version avec bande adhésive intégrée.

Conditionnements et tarifs

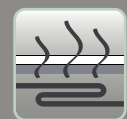
Nous consulter.



Exemple de pose de Tramichape®
associé au Tramiplinthe®
pour assurer la désolidarisation de la chape.



Faible
écrasement



Compatible
sol
chauffant



Isolation
thermique



Facilité
de pose



Performances
durables



Léger



Non irritant



Sans
Formaldéhyde



Tramiplinthe®

La bande périphérique de vos chapes

- Supprime les ponts phoniques entre la chape et les murs
- Evite les fissurations du carrelage
- Désolidarise la chape

Bande en mousse avec ou sans adhésif, pour la désolidarisation des chapes flottantes.

Applications

La bande de relevée Tramiplinthe doit être impérativement associée au Tramichape® pour la désolidarisation en périphérie des chapes (parois verticales, huisseries, canalisations, siphons...).

Tramiplinthe® évite les ponts phoniques entre le sol et la structure du bâtiment ainsi que les fissurations du carrelage.

Compatible avec tous types de chapes utilisées dans les immeubles collectifs et maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, améliore les performances acoustiques conformément à la R.A. 2000, aux D.T.U. en vigueur et à la NFP 61-203.

Avantages

Le Tramiplinthe® évite les ponts phoniques entre la chape et les parois latérales, sa pose est impérative pour une bonne isolation acoustique des chapes.

Possibilité de pose de bande adhésive pour un bon maintien de la bande sur les murs et d'un film pour améliorer l'étanchéité entre le Tramichape® et la bande de relevée.

Présentation

10.1 Tramiplinte CX nu

Désignation	Code article	Ep.(mm) x l (mm)	L (m)
TRAMIPLINTE NU	2828570000	3 x 70	50
TRAMIPLINTE NU RLX	2919060000	3 x 98	50
TRAMIPLINTE NU	2922960000	5 x 98	50
TRAMIPLINTE NU	2922380000	5 x 120	50
TRAMIPLINTE NU RLX	2887960000	5 x 150	50
TRAMIPLINTE NU	2909070000	8 x 120	50
TRAMIPLINTE NU RLX	2909100000	8 x 150	50

10.2 Tramiplinte CX nu avec film thermosoudé

Désignation	Code article	Ep.(mm) x l (mm)	L (m)
TRAMIPLINTE CX RLX	2883450000	8 x 150	25

10.3 Tramiplinte CX adhésif 3 pistes avec film thermosoudé

Désignation	Code article	Ep.(mm) x l (mm)	L (m)
TRAMIPLINTE CX A3P	2927890000	8 x 150	25

10.4 Tramiplinte CX avec adhésif 3 pistes

Désignation	Code article	Ep.(mm) x l (mm)	L (m)
TRAMIPLINTE CX A3P	2828150000	3 x 98	50
TRAMIPLINTE CX A3P	2871880000	5 x 120	50
TRAMIPLINTE CX A3P	2868720000	5 x 150	50
TRAMIPLINTE CX A3P	2909360000	8 x 120	50
TRAMIPLINTE CX A3P	2909490000	8 x 150	50

Joint sous-plinthe, désolidarise la plinthe du carrelage (cf. page 13).

Conditionnements et tarifs

Nous consulter.



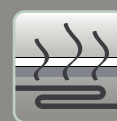
Exemple de pose de Tramiplinte®
associé au Tramichape®
pour assurer la désolidarisation de la chape.



Isole des
bruits
d'impacts



Léger



Compatible
sol
chauffant



Isolation
thermique



Facilité
de pose



Performances
durables



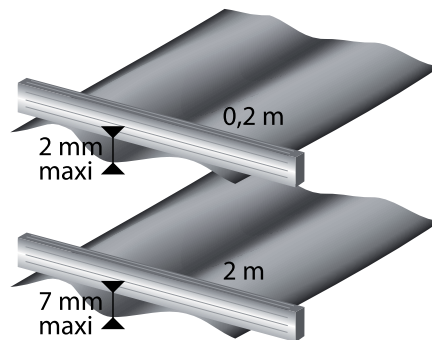
Non irritant

Mise en œuvre

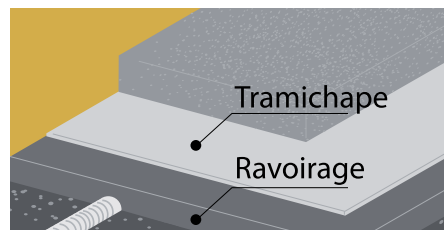
■ Sous chape traditionnelle

Pour obtenir les performances acoustiques attendues, la chape flottante doit être complètement désolidarisée du support et des parois adjacentes, ce qui nécessite un soin particulier lors de la mise en œuvre.

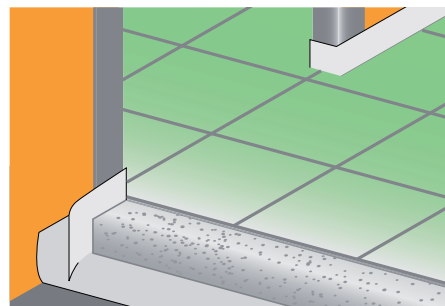
Le support doit être exempt de dépôts, déchets, pellicules de plâtre ou autres matériaux provenant des différents corps d'état, afin de supprimer toute aspérité susceptible de perforer la sous-couche.



L'état de surface du support doit être lisse et propre avec une planéité de 7 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 20 cm.



Prévoir un ravaillage lorsqu'il y a un passage de canalisations.



Plaquer la bande de relevé Tramiplinthe sur le pourtour de la pièce, ainsi qu'au droit des canalisations traversantes et des huisseries.

Poser le Tramichape en superposant le film débordant sur la sous-couche adjacente.

Faire remonter légèrement la sous-couche sur les murs.

Fixer les lés à l'aide d'un film adhésif.

Couler la chape conformément aux conditions de mise en œuvre en vigueur.

Positionner la plinthe sur le Tramiplinthe et l'araser ou bien mettre le joint sous-plinthe Ondilène directement sous la plinthe.

■ Sous chape fluide

Pour éviter tout risque de création de ponts phoniques par pénétration de la chape fluide sous la sous-couche Tramichape et ainsi préserver les propriétés acoustiques de cette dernière, il est recommandé de réaliser une étanchéité soignée.

■ Joint sous-plinthe

Désolidarise les plinthes et le carrelage pour une bonne isolation acoustique.

Présenté sous forme de bande autocollante, de largeurs adaptées aux plinthes, le joint sous-plinthe est facile à poser.

Pour plus de renseignements, voir notre catalogue Tramisol.







Usine de Coulombs
28210 Nogent-le-Roi

Tél. 02 37 38 64 00

Fax 02 37 38 64 01

div.batiment@tramico.fr

www.tramico.fr

Ce document n'est pas contractuel, Tramico se réserve le droit de modifier les spécifications ou la forme des produits qui peuvent, sans préavis et sans engager sa responsabilité, différer de ceux décrits et illustrés dans le présent document.

Tramichape® et Tramiplinte® sont des marques déposées de Tramico.

Cachet du distributeur